Direction de l'Information et de la Communication

Communiqué de presse

Le Président de la CUA approuve le déploiement d'une Mission d'Observation de court terme de l'Union Africaine en République Islamique de Mauritanie

Addis-Abéba, 27 août 2018 : Le Président de la Commission de l'Union Africaine, **S.E. Moussa Faki Mahamat,** a approuvé le déploiement d'une Mission d'observation de court terme (OCT) dans le cadre des élections législatives, régionales et municipales du 1er septembre 2018 en République Islamique de Mauritanie. Les observateurs arriveront en Mauritanie le 27 août 2018 et y séjourneront jusqu'au 6 septembre 2018.

La Mission d'Observation Electorale de l'Union africaine (MOEUA) sera conduite par **S.E. Albert Pahimi Padacké**, ancien Premier Ministre de la République du Tchad. Elle est constituée de trente (30) observateurs de court terme (OCT) venant du Parlement Panafricain (PAP), des Organes de Gestion des Elections (OGE), des Organisations de la Société Civile (OSC), des think tanks, des médias et des institutions académiques du continent. Ils seront déployés dans les différentes circonscriptions électorales du pays pour suivre le processus électoral et rencontrer ses acteurs clés : les officiels du gouvernement et ceux en charge des élections, les candidats et les partis politiques, les représentants de la société civile et des médias pour garantir une évaluation critique du déroulement des élections.

Les objectifs de la MOEUA sont: (a) fournir un rapport précis et impartial sur la qualité des élections législatives, régionales et municipales du 1er septembre 2018, y compris la mesure dans laquelle la conduite des élections répond aux normes régionales, continentales et internationales pour des élections démocratiques; (b) formuler des recommandations sur la base des observations pour améliorer les élections futures ; et (c) démontrer l'engagement de l'UA à soutenir le processus électoral et de démocratisation de la Mauritanie en vue d'assurer que la conduite des élections crédibles contribue à la consolidation de la gouvernance démocratique, de la paix et de la stabilité.

La AUEOM tire son mandat entre autres, de divers instruments de l'Union africaine, notamment : (a) les Lignes directrices de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections (2002); (b) la Déclaration de l'OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique (2002); la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1981) et (c) la Charte Africaine de la Démocratie, des Elections et de la Gouvernance (2007).

Pour toute autre information, veuillez contacter:
Karine Kakasi Siaba | Email: Kakasik@africa-union.org | Unité de la Démocratie et l'Assistance Electorale (UDAE) | Département des Affaires politiques – CUA

Pour toute information concernant les médias, veuillez contacter:
Esther Azaa Tankou | Email: yamboue@africa-union.org
Direction de l'Information et de la Communication | Commission de l'Union Africaine |
E-mail: dinfo@africanunion.org I Site internet: www.au.int I Addis-Abeba | Ethiopie

Suivez-nous:
Facebook: https://www.facebook.com/AfricanUnionCommission
Twitter: https://twitter.com/_AfricanUnion
YouTube: https://www.youtube.com/AUCommission
En savoir davantage sur: http://www.au.int